

INFORMATION

CCRF

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 29 novembre / 6 décembre 2018

Par quels scrutins suis-je concerné.e ?

	CT de proximité DDI DIRECCTE DIECCTE	CT Ministériel (Bercy)	CT Administration Centrale (Bercy)	CT « personnels et missions » (DGCCRF)	CT Service Central (DGCCRF)	CAP
Affectation Administrative	Vote à l'urne	Vote électronique	Vote électronique	Vote électronique	Vote électronique	Vote électronique
DDPP/DDCSPP/DIRECCTE/DIECCTE	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Services centraux / ENCCRF / SICCRF / SNE	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Vote électronique : du 29 novembre au 6 décembre
Vote à l'urne (CT de proximité) : le 6 décembre

- ➔ **Les comités techniques (CT)** sont des instances de concertation chargées de donner leur avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont notamment examinées les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, à la formation...
- ➔ **Les commissions administratives paritaires (CAP)** sont obligatoirement saisies pour donner un avis notamment sur la carrière de l'agent (titularisation, mobilité, avancement de grade ou promotion de corps, recours en évaluation).

Les étapes du vote électronique

A PARTIR DU

29

OCTOBRE

ETAPE 1 : ACTIVATION DE MON COMPTE ELECTEUR

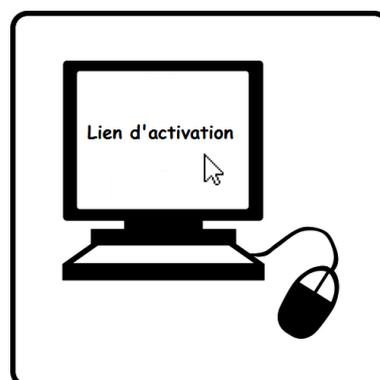
①

*RECEPTION D'UN COURRIEL
D'AUTHENTIFICATION*
sur mon adresse professionnelle



②

SE CONNECTER A L'ESPACE ELECTEUR
du système de vote électronique
en cliquant sur le lien d'activation
contenu dans le courriel



③

*COMPLETER MON NUMERO
DE SECURITE SOCIALE / NIR*

L'authentification consiste à renseigner
les 10^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} chiffres

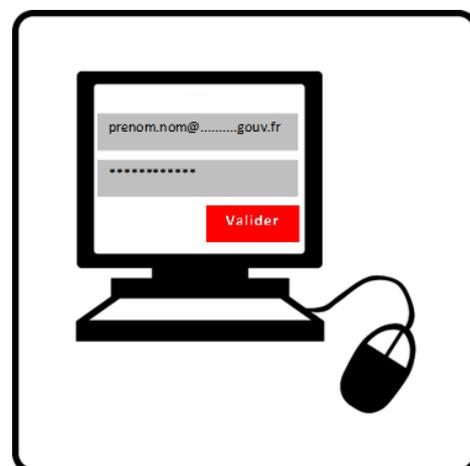
Exemple :

2 81 02 54 23X 1X3 X5

④

CHOISIR UN MOT DE PASSE

Le mot de passe doit comporter
12 caractères minimum



A PARTIR DU

29

NOVEMBRE

ETAPE 2 : LE VOTE
ELECTRONIQUE

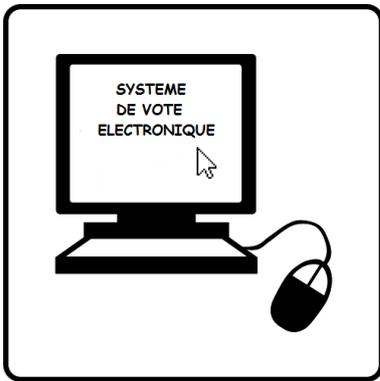
JUSQU'AU

6

DECEMBRE

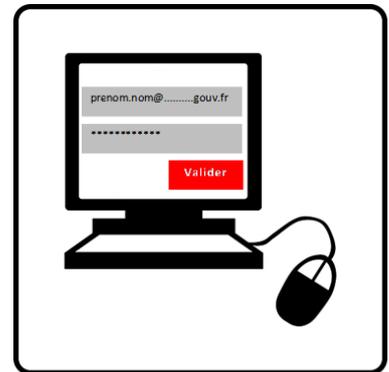
1

SE CONNECTER A L'ESPACE ELECTEUR
du système de vote électronique



2

**S'IDENTIFIER PAR SAISIE DE
L'IDENTIFIANT**
*(adresse électronique professionnelle)
et du mot de passe choisi
lors de la création du compte électeur*



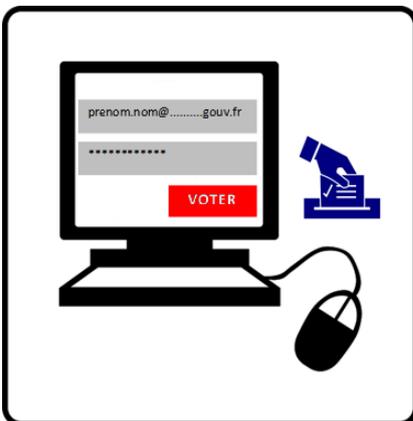
3

CHOISIR LE SCRUTIN

5

VOTER

*Je valide mon vote par saisie du mot de passe choisi
lors de la création du compte électeur puis je clique sur
VOTER*



4

**CHOISIR LA LISTE AVEC UN SIGLE
FO (liste FO ou liste commune)**
*Je dois cliquer sur le logo
pour accéder à la liste, aux professions
de foi et pour voter*

